

SÉNAT



SENATE

CANADA

DÉBATS DU SÉNAT

2^e SESSION

•

41^e LÉGISLATURE

•

VOLUME 149

•

NUMÉRO 136

HOMMAGES

Le décès de l'honorable Pierre Claude Nolin—
Président du Sénat

Déclaration de

l'honorable Diane Bellemare

Le mercredi 29 avril 2015

LE SÉNAT

Le mercredi 29 avril 2015

HOMMAGES

LE DÉCÈS DE L'HONORABLE PIERRE CLAUDE NOLIN—
PRÉSIDENT DU SÉNAT

L'honorable Diane Bellemare : Chers collègues, j'ai eu récemment la chance, avec certains collègues, d'accompagner le Président Nolin à la Chambre des lords dans le cadre d'une mission sur la réforme du Sénat.

Il me manque déjà.

[Traduction]

Je remercie aujourd'hui le sénateur Nolin d'avoir été un grand sénateur, un modèle de ce qu'est et devrait être un vrai sénateur.

[Français]

Le 16 février dernier, il a livré certaines de ses pensées au sujet du Sénat, dans les deux langues officielles, dans une vidéo qui se trouve actuellement sur mon site web. En la réécoutant, je constate que sa vision du Sénat ne se limite pas à une conception théorique. En effet, le sénateur Nolin pratiquait dans le quotidien ce qu'il disait, croyait et pensait.

Par exemple, dans cette Chambre, il savait écouter ses collègues, non seulement ses collègues conservateurs, mais également ceux de l'opposition. Cette écoute traduisait, à mon sens, sa conviction profonde que le Sénat est un lieu de débat et que le débat doit être accompagné d'une écoute de l'autre afin d'établir une conversation constructive qui améliore la compréhension des enjeux et qui, ultimement, peut promouvoir le changement.

Le sénateur Nolin appartenait à la famille conservatrice, mais il était également indépendant d'esprit ou autonome, comme il aimait à le dire. Il avait la conviction qu'un sénateur peut et doit concilier l'appartenance à un parti politique et l'indépendance d'esprit.

• (1420)

Il favorisait l'autonomie de la Chambre haute et des sénateurs par rapport à la Chambre des communes. Le sénateur Nolin ne voulait

pas être un tampon. Fort de ses convictions et de sa conscience, il a toujours voté « du bon bord », soit celui du mérite des projets de loi et de l'intérêt public du Canada. C'est cet équilibre difficile entre indépendance, autonomie et partisanerie que l'honorable sénateur Nolin cherchait à promouvoir dans cette enceinte, et je suis d'accord avec lui.

Le sénateur Nolin laisse également en héritage une approche, une méthode concrète pour nous guider dans les réformes du Sénat. Il a manqué de temps pour la mettre en œuvre, mais l'un des éléments importants de cette approche consiste à abattre les cloisons entre le Sénat et la population.

Selon lui, la population a toujours raison. Après tout, le Sénat ne tient-il pas sa légitimité de la confiance que la population lui accorde? Pour cette raison, le Sénat doit toujours prendre au sérieux les critiques de la population et trouver les bonnes solutions.

À cet effet, il invite tous les sénateurs à connaître leur histoire, l'histoire du Sénat, l'histoire du Canada. Il a produit plusieurs discours sur le sujet. Il est important de les relire, car, pour savoir où l'on veut aller, il faut savoir d'où l'on vient. Surtout, le Président Nolin nous convie tous, forts de ces connaissances historiques, à aller à la rencontre des populations que nous représentons et de les partager avec elles. Il était convaincu que la connaissance de l'histoire et des faits permet de confondre les démagogues et de trouver des solutions pragmatiques.

En terminant, le Président Nolin était un homme d'exception, nous l'avons tous dit, à la fois indépendant d'esprit et loyal. Il avait une compréhension intime et profonde du rôle que peut et doit jouer un sénateur au sein de la politique canadienne. Si nous avions tous cette même compréhension et la mettions en pratique, je suis convaincue que tous les Canadiens et les Canadiennes seraient fiers de leur Sénat.

Je vais m'inspirer de l'homme et de ses idées pour poursuivre sa volonté de voir le Sénat se réformer. C'était là son grand projet. Or, son projet est toujours bien vivant. Il peut compter sur moi. Je transmets toutes mes condoléances à sa famille.